

COMMUNAUTÉ DE L'EAU

Région Urbaine de Grenoble

Réponse à la demande du BE EPODE en charge du PLU de la Terrasse
Données disponibles sur l'eau
Février 2017

Dans le cadre de son programme 2016, la Communauté de l'eau, plateforme d'acteurs du monde de l'eau portée par l'EP SCoT, a réalisé une étude Bilan Besoins Ressources (BBR) à l'échelle du périmètre du SCoT en 2016 (publication du rapport en cours - données validées par les partenaires). Il s'agit d'une actualisation d'un premier rapport dont les principales conclusions (et notamment le plan de sécurisation) ont été intégrées dans le DOO du SCoT approuvé en décembre 2012.

En 2017, la C- eau est en cours de réalisation d'un plan de sécurisation (avec une fiche par territoire) dont les données ne sont pas validées à l'heure actuelle.

L'étude du BBR est réalisée à l'échelle des collectivités qui disposent de la compétence eau potable en 2013 (année de référence pour l'étude quantitative).

Dans ce cadre là, nous ne disposons pas des données pour la commune de La Terrasse seule dans la mesure où elle fait partie d'un syndicat intercommunal des eaux (SIE) de la Terrasse Lumbin Crolles. Les résultats du bilan besoins-ressources sont donc disponibles à l'échelle de ce syndicat qui comprend la commune de la Terrasse, de Lumbin et un hameau de Crolles (hameau de Montfort).

Nous avons réalisé un bilan besoins-ressources quantitatif - état actuel (2013) et prospectives 2030 -, qualitatif, ainsi qu'une étude de la vulnérabilité.

1. Bilan Besoins-Ressources (BBR) Quantitatif :

Les données utilisées pour réaliser le BBR sont issues de l'enquête menée auprès du SIE Lubin Terrasse Crolles, de SISPEA (Système d'Informations des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement), de la DDT38 et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

L'étude se place dans le cas le plus défavorable. Il s'agit de comparer le besoin journalier de pointe et la capacité de production de la ressource en période d'étiage.

Une marge de 20% a été prise dans l'interprétation des résultats.

| |
|---|
| BBR<0% ⇒ bilan déficitaire (et/ ou en incertitude) 0%≤BBR≤20% ⇒ situation à surveiller BBR>20% ⇒ bilan excédentaire |
|---|

1.1. Etat Actuel (2013)

Le SIE Lumbin la Terrasse Crolles a un bilan besoins-ressources excédentaire en 2013.

Il ressort que ces communes au regard du critère AEP dispose d'une ressource suffisante en l'état actuel.

Prospectives 2030 - Bilan besoins-ressources 2030

Afin d'obtenir les perspectives 2030, 4 paramètres sont étudiés pour déterminer l'évolution des besoins d'ici à 2030, la démographie, le rendement, les consommations unitaires domestiques et les consommations non domestique.

La démographie se base sur les objectifs de logements du SCoT de la région urbaine qui définit un nombre de logements à construire selon l'armature territoriale.

Les rendements sont supposés supérieur à 65% + 1/5 ILC (Indice Linéaire de Consommation) (décret « rendement » du 27 janvier 2012).

Les consommations unitaires sont supposées égales à celles de 2013 pour l'hypothèse 1 et en baisse de 0,65%/an pour l'hypothèse 2.

Les consommations non domestiques sont maintenues égales à celle de 2013 pour les consommateurs existants, les nouveaux projets ne sont pas connus sur l'ensemble du territoire du Grésivaudan, donc non pris en compte.

Les capacités de production des ressources en période d'étiage sont supposées identiques à celle de 2013.

Les deux hypothèses fournissent un bilan besoins-ressources excédentaire sur le SIE Lumbin Terrasse Crolles à l'horizon 2030.

Il ressort que ces communes au regard du critère AEP ne présentent pas de difficultés pour la réalisation de leurs projets d'aménagements futurs (habitat et économie).

2. Etude qualitative (données 2014)

L'étude qualitative se base sur les données ARS 2014.

3 paramètres de qualité sont pris en compte, la concentration en nitrates, la concentration en pesticides et le taux de conformité des analyses par rapport aux limites de qualité pour la bactériologie.

L'impact de ces trois paramètres sur le SIE Lumbin Terrasse Crolles est très faible.

De plus, les restrictions d'eau dues à des problèmes de qualité sur la période 2006-2015 ont été dénombrées et aucune restriction n'a été recensée par l'ARS sur le territoire du SIE Lumbin Terrasse Crolles.

Il ressort que ces communes au regard des critères qualitatifs pris en compte par l'ARS dispose d'une ressource AEP de bonne qualité en l'état actuel (base donnée 2014).

3. Etude de la vulnérabilité

La vulnérabilité étant une notion complexe avec des définitions qui peuvent varier selon les auteurs et selon le contexte. Dans le cadre de cette étude, la vulnérabilité des captages eau potable a été définie comme le croisement entre le risque de pollution accidentelle et l'état de protection du captage.

Le risque de pollution accidentelle est issu de l'étude SOGREAH datant de 1999 « Etude sur la sécurité de l'alimentation en eau potable de la région grenobloise ». L'état de protection des captages est issu des données ARS 2014.

Seul le forage du trou Bleu fait parti de l'étude de sécurité de 1999, le risque de pollution accidentelle a été défini comme faible par cette étude.

Concernant l'état de protection des captages, les sources Les Benoits Saint Bernard du Touvet (sur la commune de La Terrasse) sont protégées avec une DUP terminée en 2013 (délimitation des périmètres de captages AEP immédiats, rapprochés et éloignés délimités + servitudes éditées).

Le forage du Trou Bleu (sur la commune de Lumbin) a lancé sa procédure de DUP (2004) mais celle-ci est encore en cours. Le captage n'est donc pas protégé.

La principale ressource en l'état actuel est celle des sources Les Benoits Saint Bernard sur la commune de la Terrasse.

Néanmoins le forage du Trou Bleu dispose d'une marge importante qui pourrait être utilisé pour des besoins futurs si besoin.

Pour tous renseignements : cecile.benech@scot-region-grenoble.org

Merci de noter les sources des données dans le dossier du PLU